

Parc national de Port Cros

Orientation 2.2 Soutenir les démarches des collectivités en faveur de la préservation de la biodiversité, des ressources locales et de la santé humaine

Les collectivités territoriales ont un rôle déterminant à jouer dans la connaissance, le maintien et la gestion de la biodiversité, des ressources locales et de la santé humaine par des modes de planification et de gestion appropriés.

11 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
2.2.4 Limiter les pollutions lumineuses pour favoriser la circulation des espèces nocturnes.	<ul style="list-style-type: none">• Mise en réseau des acteurs• Appui technique aux porteurs de projets• Appui scientifique pour l'évaluation des incidences sur les déplacements d'espèces (liée à la pollution lumineuse)• Information /Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none">• Maîtrise d'ouvrage• Information /Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none">• ANPCEN• Symielec Var, Intercommunalités• LPO, Associations naturalistes• Partenaires scientifiques• CR PACA, Gestionnaires des réseaux• ADEME
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #4689

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-12 18:12